

LES OISEAUX D'EAU ET LES CULTURES IRRIGUEES

Bernard TRECA

Le thème de la journée d'aujourd'hui est "Gestion de l'avifaune migratrice en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement dans le bassin du Sénégal". Pour pouvoir gérer des populations d'oiseaux d'eau, il faut savoir comment elles vivent, ce qu'elles recherchent, en plus de simples recensements ou de l'étude de la dynamique de leurs populations : natalité, mortalité . . .

Ayant travaillé depuis quinze ans, pour le compte de l'ORSTOM, et pour une partie de ce temps en collaboration avec la F.A.O. ou l'U.I.C.N., sur les espèces d'oiseaux d'eau potentiellement déprédatrices des cultures irriguées, en Afrique de l'Ouest et principalement dans le delta du Sénégal et dans le delta central du Niger au Mali, je pense pouvoir vous apporter quelques éléments nouveaux dont vous pourrez tirer profit lors de ce séminaire.

Je vais essayer de vous montrer très succinctement quels sont les problèmes qui se posent concernant les cultures irriguées (riz), que ces problèmes soient vrais ou faux (il peut arriver, mais rarement, que quelques paysans se plaignent de dégâts d'oiseaux pour justifier la perte de leur récolte à cause d'erreurs dans les façons culturales), et quelle peut être la position des chasseurs vis-à-vis de ces problèmes. La chasse peut, en effet, selon la façon dont elle est pratiquée, augmenter ou diminuer les risques de dégâts sur les rizières.

Quelques uns des résultats de mes recherches dans le delta du Sénégal et dans le delta central du Niger au Mali montrent que :

1°) les oiseaux qui viennent sur les rizières sont toujours une petite partie des populations, ce qui signifie que la plupart des oiseaux peuvent trouver leur nourriture dans des milieux "naturels", en dehors des cultures.

2°) les oiseaux d'eau viennent :

- là où il y a de l'eau libre ;
- là où il y a de la nourriture ;
- là où il n'y a pas ou pas trop de dérangements.

3°) le meilleur moyen pour éviter les dégâts est de ne pas attirer les oiseaux sur les rizières, plutôt que d'essayer de les en faire partir une fois qu'ils y sont venus. Plusieurs méthodes culturales sont préférables au gardiennage :

- bon planage, donc pas de zone d'eau libre quand le riz a poussé ;
- bon désherbage, donc pas de nourriture dans les champs avant la maturation du riz ;
- si possible, contrôle du niveau d'eau, ce qui permet la culture du riz dressé, beaucoup moins attaqué que le riz flottant.
- choix des variétés selon les zones pour que le riz à maturation soit le moins longtemps possible accessible aux oiseaux, c'est-à-dire qu'il faut essayer que l'ensemble d'un casier rizicole murisse et soit récolté dans un temps minimum.
- drainage le plus rapide possible, ce qui limite le temps de présence des canards.

4°) mieux encore, si les oiseaux ont trouvé des remises ou des terrains de gagnage loin des cultures, il faut les laisser tranquilles dans ces zones où ils ne commettent pas de dégâts. Par contre, il est bon de créer le maximum de dérangements au voisinage des cultures. Par exemple : en principe, les oiseaux du Parc National des Oiseaux du Djoudj trouvent dans le Parc de quoi se nourrir. Ils ne commettent pas de dégâts dans les rizières. Les oiseaux en surnombre qui pourraient sortir du Parc, ou ceux qui choisissent des remises hors du Parc et près des cultures doivent être dissuadés de rester (la chasse peut être une solution dans ce cas).

Pour avoir une idée de l'ampleur des dégâts sur les rizières, il faut savoir que les chiffres suivants sont des moyennes :

- de 3 à 6 % dans le delta du Sénégal ;
- de 5 à 15 % dans le delta central du Niger, au Mali.

Mais, les espèces en cause, principalement la Sarcelle d'été (Anas querquedula) et le Canard pilet (Anas acuta) se nourrissent en groupes denses et peuvent détruire parfois entièrement la parcelle d'un paysan en une seule nuit. La nuit suivante, ces canards peuvent se retrouver à un tout autre endroit du périmètre rizicole. En fin de compte, certaines parcelles sont gravement endommagées, parfois à près de 100 %, parfois seulement à 30 % ou 50 %, alors que d'autres n'auront pas été attaquées du tout.

Les Chevaliers combattants (Philomachus pugnax) commettent aussi parfois des dégâts dans les rizières, sur les semis ; mais jusqu'à présent, les semis ont lieu dans le delta du Sénégal comme dans le delta central du Niger, en juillet-août et seuls les derniers champs semés tardivement peuvent être attaqués par les premiers migrateurs de retour d'Europe. Les Chevaliers combattants peuvent aussi commettre des dégâts à la récolte, mais seulement sur riz versé, que ce soit du riz dressé versé accidentellement, ou du riz flottant dont les épis se couchent sur le sol au moment du drainage de la rizière.

Cependant, les Chevaliers combattants mangeant en groupes beaucoup plus lâches que les canards, aux époques où ils peuvent commettre des dégâts, les pertes qui leur sont imputables atteignent rarement un seuil au-delà duquel les paysans commencent à se plaindre. Pourtant, sur l'ensemble d'une région, les pertes qui leur sont dues peuvent être du même ordre de grandeur que celles qui sont imputables aux canards.

Il faut noter qu'il peut arriver à des chasseurs de tuer des oiseaux dont l'examen de l'estomac montre qu'ils se sont nourris en grande partie, voire uniquement, de riz. Cela ne signifie pas qu'ils ont commis des dégâts : à ce propos, les observations des oiseaux en train de se nourrir sont particulièrement importantes. Les chevaliers combattants, par exemple, qui ont un régime composé presque uniquement de riz entre janvier et avril, glanent souvent ce riz dans les champs déjà moissonnés. Il s'agit alors de riz qui était perdu pour les paysans et l'on ne peut alors parler de dégâts.

Les autres espèces parfois responsables de dégâts sont : la Barge à queue noire (Limosa limosa) qui peuvent endommager les semis ou le riz juste repiqué par pietinement, et quelques espèces de canards africains : les dendrocrynes veuf et fauve (Dendrocygna viduata et D. bicolor), le Canard armé (Plectropterus gambensis) et le Canard casqué (Sarkidiornis melanotos). Mais ces canards sont beaucoup moins nombreux que ceux des espèces migratrices, en général donc, leurs attaques sont moins sévères.

ORSTOM Fonds Documentaire

09 NOV. 1990

N° : 30.923 exp 1
Cote : B M P10

Effets de l'après-barrage dans le delta du Sénégal

Quels changements la construction du barrage anti-sel de Diama va-t-il induire ? Déjà, cette année, les effets cumulés de bonnes pluies et de la retenue d'eau qui se fait sentir jusqu'à Rosso, ont modifié le comportement habituel des canards. Début Novembre, ceux-ci commençaient à se regrouper dans le Parc National des Oiseaux du Djoudj. Cette année, ayant à leur disposition de vastes zones inondées, ils n'étaient encore que très peu nombreux dans le Parc début Novembre. Il est probable que peu à peu, la diminution des surfaces inondées et la chasse les feront se regrouper dans le Parc.

On peut aussi se poser la question de savoir si la construction du barrage, en permettant l'augmentation très importante des surfaces cultivées et par voie de conséquence une augmentation des populations humaines dans le delta et donc des dérangements, laissera aux oiseaux d'eau suffisamment de milieux "naturels" dont ils ont besoin. D'autre part, au cas où des cultures de contre-saison se feraient à grande échelle, n'assisterons-nous pas à des attaques importantes de la part des oiseaux d'eau ?

Telles sont quelques unes des questions qui se posent à l'heure actuelle, sans que l'on puisse encore réellement y répondre, mais des programmes de recherches ORSTOM et CIC vont se pencher sur ces problèmes.

CONCLUSION

Mes études ont montré que plutôt que de "chasser", dans le sens d'effaroucher, les oiseaux des rizières, il vaut mieux essayer de ne pas les y attirer. Il faut donc que ces oiseaux trouvent ailleurs des zones où la tranquillité et la nourriture accessible leur permettent de rester.

En même temps, la chasse peut être conseillée aux abords des cultures pour créer le plus de dérangements possibles dans ces zones où la culture est primordiale. Il est bien évident que les chasseurs veulent aussi chasser dans de bonnes conditions et réussir un tableau de chasse honorable. Il leur faudra donc aussi d'autres terrains de chasse que les abords immédiats des cultures.

L'idéal serait peut-être une concertation entre les chasseurs et les différents services intéressés : riziculteurs, Protection des végétaux, Parcs Nationaux, Eaux et Forêts . . . , pour déterminer certaines zones qui devraient être exemptes de chasse et d'autres où la chasse serait conseillée et favorable, pour le bien de tous.

Bernard TRECA
Chercheur ornithologue
ORSTOM

BIBLIOGRAPHIE succincte

- TRECA B., 1975. Les oiseaux d'eau et la riziculture dans le delta du Sénégal. L'oiseau et R.F.O. 45 (3) : 259-265
- TRECA B., 1977. Le problème des oiseaux d'eau pour la culture du riz au Sénégal. Bull IFAN 39, Sér. A (3) : 682-692
- TRECA B., 1983. Do water birds really destroy irrigated crops in Africa ? Discussion. Annual Rice Review Meeting, mai 1983. WARDA, Monrovia, Liberia, 15 pp.
- TRECA B., 1985. Les possibilités de lutte contre les oiseaux d'eau pour protéger les rizières en Afrique de l'Ouest. Journ. d'Agri. Trad. et de Bota. Appl. XXXII : 191-213
- TRECA B., 1988. Importance des oiseaux d'eau pour les cultures de riz en Afrique de l'Ouest. 7th Pan-African Ornithological Congress, NAIROBI, KENYA 28/08/88 - 6/09/88.
- TRECA B. sous presse, Les risques de dégâts d'oiseaux sur les rizières sahéliennes. Perception, décision, au Sahel et dans le reste du monde. Sous presse au Département E (ORSTOM)
- TRECA B., sous presse, Les dégâts d'oiseaux d'eau sur les rizières aménagées du delta du Niger, au Mali. Sous presse dans JATBA

Questions

M. N'GOG pose deux questions :

- 1) Lorsque des casiers rizicoles sont installés, y-a-t-il concertation ou non avec les Parcs Nationaux ?
- 2) Lorsqu'on parle de contrôle éventuel des espèces en surnombre, comment savoir si réellement ces espèces sont en surnombre ?

Réponses de M. TRECA

1) Au Mali, dans la région de MOPTI, les casiers sont installés depuis de longues années et il n'y a pas d'aménagement de nouveaux casiers. En effet, on considère qu'il vaut mieux améliorer les casiers existant pour augmenter la production de riz sur les mêmes surfaces.

Cette solution coûte moins cher que d'aménager de nouveaux casiers. Par ailleurs, en cas de déficit en eau, procéder de cette façon permet de ne pas gaspiller l'eau disponible.

2) Il n'est pas évident de dire qu'une espèce est en surnombre. On parle donc simplement des populations qui viennent s'installer dans les rizières. Il faut les faire partir car il y a de la nourriture ailleurs. Au Mali seule une faible partie des anatidés vient sur les rizières (30 à 50.000 sur 1 à 1,5 millions).

Pour M. SANOGHO, le problème est économique et social. Le Mali a subi 15 années de sécheresse et les aménagements ont été faits en prévision d'un certain niveau de l'eau. Avec la sécheresse et malgré les barrages et ces aménagements, il n'y a pas assez d'eau dans les rizières. Lorsqu'une partie des oiseaux est dans les rizières cela crée un impact psychologique très fort sur les populations humaines. Quand il meurt plusieurs centaines de personnes par an à cause de la famine, il faut faire des choix : que faire pour que le riz ne soit pas mangé par les oiseaux. Effectivement des oiseaux sont tués mais quand le Mali a voulu créer 10 réserves pour protéger ces oiseaux, il n'a pas reçu l'aide souhaitée. Maintenant, ces zones sont cultivées. On parle donc de morts d'hommes d'un côté et de morts d'oiseaux de l'autre. Il faut donc comprendre les préoccupations des populations humaines.

M. FANTONI (ANCGE) pose deux questions :

1) Le fait d'avoir de la nourriture agricole avec facilité ne perturbe-t-il pas le choix instinctif des oiseaux ?

2) En améliorant la production à l'hectare, n'utilise-t-on pas des produits chimiques qui se retrouvent ensuite dans l'eau qu'il faut alors maîtriser également sur le plan qualitatif.

Réponses de B. TRECA.

1) Les oiseaux essaient toujours de prendre leur ration quotidienne de nourriture dans l'intervalle de temps le plus bref possible. Dans les rizières, les quantités disponibles sont importantes et facilement accessibles. Les grains de riz remplissent donc l'estomac rapidement et ceci peut orienter le choix des oiseaux s'ils ne sont pas dérangés.

2) On peut améliorer les rendements sans utiliser de produits chimiques de façon excessive. Par exemple, le riz flottant produit 0,8 à 1 t/ha et le riz dressé 4 t/ha. Des aménagements et le contrôle de l'eau permettent d'augmenter ces productions.

M. N'GOG souhaite connaître le seuil minimal de dégât tolérable sur le plan économique.

B. TRECA annonce que les paysans se plaignent quand le prélèvement par les oiseaux dépasse 3 %. En dessous, les pertes sont considérées comme naturelles.

Il faut noter qu'il n'y a pas de plaintes pour les chevaliers combattants car leurs prélèvements de riz sont répartis contrairement aux canards pour lesquels ils sont localisés.